

Découvrez les sources d'information à votre disposition pour organiser votre étude de marché



**Comment réaliser mon étude de marché ?
Quelles questions faut-il se poser ?
Où trouver l'information utile ?**

Mai 2010

Guide destiné aux créateurs et repreneurs d'entreprises

Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes Bretagne

2 avenue de la Préfecture – 35042 Rennes Cédex



Pourquoi réaliser une étude de marché ?

L'étude de marché occupe **une place clé dans l'élaboration de votre projet** de création d'entreprise. Elle doit vous permettre de vérifier que le secteur sur lequel vous souhaitez investir est porteur et de définir par la suite votre stratégie commerciale.

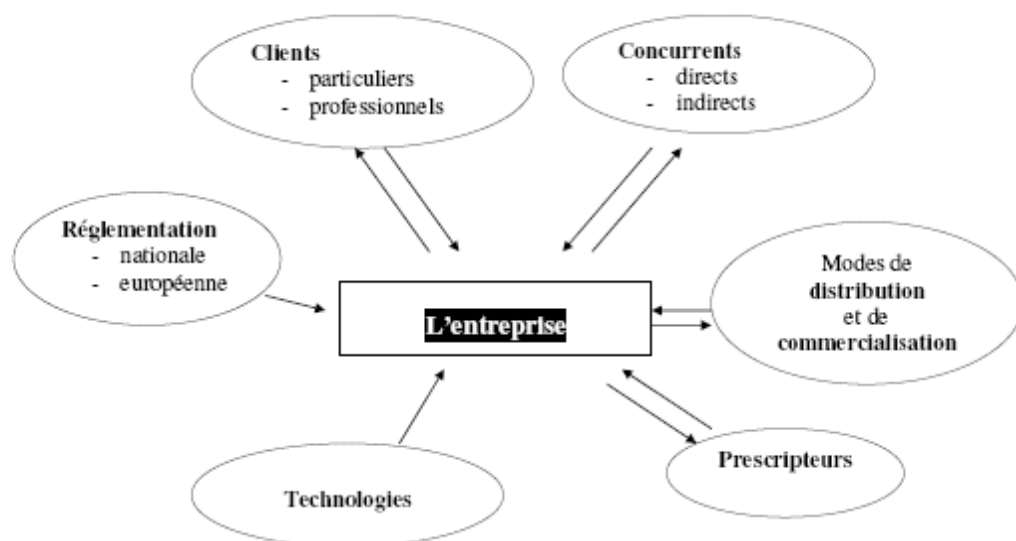
L'objectif est de **recueillir des informations afin de valider vos hypothèses ou de les corriger**. Cette collecte de documents complétée d'une enquête de terrain est une étape incontournable qui vous aidera à **prendre les bonnes décisions**. Cette appellation "étude de marché" ne doit pas intimider. En fait, une étude de marché reste avant tout une affaire de bon sens.

Comment faire cette étude ?

Dans la plupart des cas, il est possible de la réaliser par vous-même :

- en effectuant **une recherche documentaire** auprès des sources d'information mises à votre disposition : chambres consulaires, organismes et syndicats professionnels, sites internet spécialisés...
- en récoltant **les prospectus publicitaires et annonces** parues dans la presse émanant de la concurrence,
- en visitant **les salons**, foires, expositions et autres manifestations,
- en interviewant **des professionnels**, prescripteurs, donneurs d'ordre, fournisseurs,
- en menant **une enquête par entretiens**, sondages ou mini-tests auprès de la clientèle potentielle,
- en observant sur le terrain **les concurrents** et, s'il y a lieu, le comportement des passants.

Il est aussi possible de confier cette étude à un tiers, professionnel du marketing ou Junior-Entreprise par exemple. Il est très important, dans ce cas, de ne pas la déléguer totalement et y participer activement pour être en prise avec l'information de terrain : c'est capital pour la bonne marche et le développement de votre future entreprise !



L'entreprise dans son environnement

Tous ces éléments relatifs à l'environnement de l'entreprise doivent être pris en compte dans l'étude de marché.

On distinguera :

- 1°) les chiffres (exemple : dépenses des ménages) et les aspects qualitatifs (exemple : attentes des consommateurs)
- 2°) les informations disponibles au niveau national et les informations disponibles au niveau régional ou localement

Les questions à se poser

Que va-t-on vendre et pourquoi ? On doit pour cela affiner au maximum **les caractéristiques de ses produits ou de ses services** : spécialisation, niveau de qualité, avantages, gamme, présentation, finition, conditions d'emploi, prestations complémentaires, etc. Et rechercher l'origine de son idée : pourquoi vendre tel produit ou proposer tel service et pas autre chose ?

A qui vendre ?

Il est important de définir le plus précisément possible **sa clientèle** :

- Sa répartition : entreprises, associations, institutions, collectivités, individus, couples, familles...
- Quelles sont ses caractéristiques ? Taille, activité, chiffre d'affaires pour les entreprises ; âge, catégorie socioprofessionnelle pour les particuliers, etc.
- Quel est son niveau de consommation ou taux d'équipement ?
- Est-elle concentrée, dispersée, de passage, de proximité... ?

A quel besoin correspond le produit ou service ?

Quelles sont les attentes des futurs clients ? Gain de temps, de place, d'argent, besoin de sécurité, de confort, de nouveauté, etc.

Quels avantages l'entreprise va-t-elle leur apporter ? Garantie de qualité, de technicité, de ponctualité, de souplesse, de délais d'exécution, horaires, étendue du choix, etc.

Comment vendre ? Quels modes de distribution et commercialisation choisir ?

Il est important de réfléchir longuement à ce point pour adapter le mode de distribution aux habitudes de la clientèle : achats sur catalogue, après essai, sur références, après démonstration, à domicile, après devis, par appel d'offres, etc.

Qui sont les concurrents ? Il est impératif d'analyser les atouts des concurrents directs, c'est-à-dire proposant un produit ou service identique, et des concurrents indirects, c'est à dire offrant un produit ou service différent mais satisfaisant le même besoin : notoriété, ancienneté, accessibilité, publicité, surface de vente, étendue de la gamme, tarifs proposés, facilités de paiement, etc.

Quels sont les moments propices à l'achat du produit ou du service ?

L'activité de la clientèle visée est-elle assujettie à un calendrier, un planning, ou des horaires particuliers, etc. ? La demande est-elle ponctuelle, accidentelle, périodique, saisonnière, régulière, etc. ? Les achats sont-ils programmés, aléatoires, d'urgence, etc. ?

Où implanter l'entreprise ? Y a-t-il intérêt à s'installer près des sources d'approvisionnement ou près de la clientèle ? Si le projet consiste à ouvrir un commerce de détail, l'emplacement sera capital pour sa réussite. Lorsqu'un local est repéré, il ne faut pas hésiter à passer plusieurs jours dans le quartier, à questionner les commerçants, à surveiller attentivement le flux des passants, à observer les commerces concurrents.

Comment estimer son chiffre d'affaires prévisionnel ?

En recoupant les différents éléments d'informations recueillis, on doit être en mesure d'évaluer le nombre de clients potentiels sur sa zone d'intervention et de mesurer leur volume de consommation possible afin de bâtir, en le justifiant, son chiffre d'affaires prévisionnel. Cette information peut être recoupée avec les informations disponibles sur les concurrents ou par des statistiques professionnelles.

Sommaire

Les informations de l'Agence Pour la Création d'Entreprise	p 5
La réglementation des activités	p 5
La presse professionnelle	p 5
La presse quotidienne	p 6
Les organisations professionnelles	p 6
Les centres de gestion agréés	p 6
Les annuaires et fichiers d'entreprises	p 7
Les manifestations professionnelles	p 9
Les statistiques officielles	p 9
Les études sectorielles	p 10
Des données pour mieux connaître l'Ille-et-Vilaine	p 12
Des informations sur les marchés à l'international	p 12
Des informations sur la consommation	p 13
Les marques et brevets	p 13
Sur Internet	p 13
A la médiathèque de votre CCI	p 14

Ce guide des sources d'informations a été élaboré par les documentalistes de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rennes Bretagne. La partie méthodologique a été rédigée à partir des informations de l'Agence Pour la Création d'Entreprise.

Contact CCI Rennes Bretagne : Gilles Keromnès – Tél. 02 99 33 66 84 - gkeromnes@rennes.cci.fr

Trouver des informations

Pour cerner le contexte du marché dans lequel on va rentrer, la réalisation d'une étude de marché consiste, dans un premier temps, à rassembler un ensemble d'informations sur son produit ou service, ses concurrents, ses clients pour cerner le "contexte du marché" dans lequel on va entrer. Nous vous indiquons ci-dessous les principales sources d'informations utiles.

Les informations diffusées par l'Agence Pour la Création d'Entreprise (APCE)

L'APCE a édité **130 fiches professionnelles** qui décrivent et analysent la création ou la reprise d'entreprise par métier. Chaque fiche comprend les éléments juridiques et réglementaires applicables et fournit les principaux ratios financiers de la profession ainsi que les chiffres-clés du secteur. Elles donnent les sources d'information et fournissent une bibliographie. La liste des thèmes est disponible sur le site www.apce.com

Accès : Consultation gratuite à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI). Possibilité d'acheter les fiches à la CCI Rennes Bretagne pour un coût de 8 € TTC. (Téléchargeables en ligne sur le site de l'APCE à 10 € TTC)

La réglementation des activités

L'ouverture de certains commerces et l'exercice de certaines activités sont soumis à une réglementation spécifique (obtention d'un diplôme ou expérience professionnelle, autorisation, déclaration préalable, garantie). Quelques sites proposent des informations sur certaines activités réglementées :

- La rubrique « activités réglementées » sur le site de l'APCE : www.apce.com
- Le service réglementation de la CCI Paris : www.inforeg.ccip.fr ou www.entreprise-et-droit.com
- La DGCCRF - Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes - publie des notes de synthèse en matière de réglementation, notamment les règles de publicité et les pratiques commerciales : www.dgccrf.bercy.gouv.fr
- <http://pme.service-public.fr> ou www.legifrance.gouv.fr vous permettent de repérer les textes législatifs
- Un guide des activités réglementées publié par la CCI de Toulouse est consultable en ligne à la médiathèque de la CCI Rennes Bretagne

Le respect de référentiels peut être nécessaire pour l'exercice de certaines activités économiques et commerciales. Ces **normes** sont diffusées par l'AFNOR www.afnor.fr. En Bretagne, l'Arist est un Centre Associé Afnor. Les textes des normes françaises peuvent y être consultés (CRCI de Bretagne, 1 rue du Général Guillaudot à Rennes – Tél. 02 99 25 41 41)

La presse professionnelle

La presse spécialisée est une source d'information très importante sur **les marchés, la consommation, les produits, les entreprises, l'évolution de la réglementation, les manifestations professionnelles et autres actualités**. Des revues et sites utiles par secteur sont listés sur www.apec.fr espace « cadre » rubrique « Marché » puis « Les secteurs »

Accès aux revues à la CCI Rennes Bretagne : une centaine de revues professionnelles sur les secteurs de la distribution, l'agroalimentaire, la logistique, le textile, la construction, la communication, etc, sont consultables sur demande à la médiathèque.

La presse quotidienne

Quelques publications permettent de suivre plus particulièrement **l'actualité de la région rennaise ou bretonne** :

- les lettres d'information en ligne sur le site de la CCI Rennes Bretagne : www.rennes.cci.fr
- le **Rennais** sur www.rennes.fr
- des informations du journal **Ouest-France** sont disponibles sur www.rennes.maville.com
- l'actualité des entreprises de la technopole Rennes Atalante sur www.rennes-atalante.fr
- **Octant** et **Flash d'Octant** sont des publications sur l'économie bretonne accessibles sur www.insee.fr/fr/regions/bretagne

Un guide des **publications régionales et locales** est diffusé sur le site Internet de la CCI Rennes Bretagne www.rennes.cci.fr rubrique « Services en ligne » puis « Librairie économique ».

Les organisations professionnelles

Les services des organisations professionnelles ont la plupart du temps un site qui présente leurs activités, l'actualité, les données économiques du secteur et les publications qu'ils diffusent à leurs adhérents. Cette source est bien sûr tout à fait intéressante pour connaître l'organisation de la profession. Pour les identifier et trouver leurs coordonnées :

- Le **guide des organisations professionnelles en Ile-et-Vilaine** recense 150 syndicats et ordres du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et des professions libérales.
Accès : consultable sur le site de la CCI Rennes Bretagne rubrique « Services en ligne » puis « Librairie économique » www.rennes.cci.fr
- Medef - **Mouvement des Entreprises de France** : son annuaire permet d'obtenir les coordonnées des groupements professionnels adhérents à partir notamment des secteurs d'activité ou des sigles. *Disponible en version papier à la CCI et sur le site : www.medef.fr* rubrique « le réseau ».

Les centres de gestion agréés

- L'URBCGA – **Union Régionale Bretonne des Centres de Gestion Agréés** – regroupe 14 centres de gestion agréés bretons représentant plus de 35 000 adhérents. Chaque année, l'URBCGA établit **des synthèses professionnelles sur 150 activités** à partir des bilans et comptes de résultats de ses adhérents ainsi qu'une **étude sur les cessions de fonds de commerce** pour 33 professions. Cet outil statistique sur l'économie régionale contribue à des prévisions de qualité. *Accès : disponible en consultation à la CCI.*
- L'Aircga - **Association inter-régionale des centres de gestion agréés** - regroupe 14 centres de gestion agréés représentant environ 50 000 TPE artisanales, commerciales et agricoles. Son site Internet est une mine d'informations présentées par secteur d'activité : la rubrique "La TPE en chiffres" diffuse notamment les ratios essentiels, issus de la compilation des chiffres transmis par les adhérents des 14 centres de gestion, l'évolution du chiffre d'affaires en France et dans les régions. Le site contient également des données sur l'évolution de la consommation par secteur et des informations sur la législation. www.infotpe.com

Les annuaires et fichiers d'entreprises

Les annuaires professionnels permettent d'**identifier les fournisseurs, distributeurs, grossistes, concurrents et clients**.

Les comptes annuels, statuts... sont des documents payants accessibles auprès de services spécialisés (Greffes des tribunaux de commerce, Euridile, Societe.com, etc.).

Des listes d'entreprises sont consultables à la médiathèque de la CCI Rennes Bretagne et/ou sur son site Internet :

- sur le territoire de la CCI Rennes Bretagne (2/3 sud du département Ille-et-Vilaine) : les 600 entreprises de plus de 50 salariés, les 3000 entreprises de plus de 10 salariés, les annuaires des entreprises de plus de 10 salariés par pays (Vitré, Redon, Brocéliande, Rennes, Vallons de Vilaine), les nouvelles créations d'entreprises, les entreprises exportatrices, etc.
Accès : consultation gratuite de certaines de ces listes sur la rubrique « services en ligne » puis « trouver des fichiers clients » et consultation ou achat de la librairie à la médiathèque
- pour **la Bretagne** : les industries de plus de 200 salariés, l'annuaire de la sous-traitance, le palmarès des entreprises bretonnes, les commerces de plus de 300m²,...
- pour **la France** : l'annuaire Internet d'entreprises françaises Kompass (le site « abonné » est consultable à la CCI pour 5 € TTC), le panorama de la distribution, etc.

Mémo Kompass

Le site internet **Kompass** donne accès à une base de données de 160 000 établissements en France, classés selon une nomenclature de 52 000 produits et services. Les entreprises référencées sont les entreprises B to B (Business to Business).

Chaque fiche donne une description de l'entreprise :

- Ses coordonnées
- Les noms des principaux responsables
- Effectif de l'entreprise
- Données financières
- Produits fabriqués ou distribués

La recherche s'effectue à partir du nom d'entreprise, du produit, d'une marque, ou par zone géographique.

Accès : Consultable en ligne à la CCI Rennes Bretagne

Quelques sites pour rechercher sur Internet des informations sur les entreprises :

- www.aef.cci.fr/rechercheMulticritere : ce site permet de **consulter des listes jusqu'à 100 entreprises** et de comptabiliser les entreprises françaises en fonction de critères d'activité, de localisation, d'effectif,... Les entreprises peuvent y commander directement des fichiers pour mener des opérations de prospection commerciale.
- www.societe.com informe sur la date de création d'une entreprise, son secteur d'activité, le nom et l'âge du gérant. Quelques chiffres clés sur les comptes annuels des entreprises sont accessibles sur ce site. Vous pouvez **lister les entreprises sur différents critères** (code APE, rue, commune, etc.) ou par département www.societe.com/liste-35.html
- www.infogreffe.fr vous permet de **vérifier l'existence d'une entreprise**. Ce site diffuse les informations des tribunaux de commerce.
- www.sirene.tm.fr : ce répertoire de l'INSEE permet d'**identifier, à partir d'un numéro SIREN**, toutes les personnes physiques ou morales immatriculées au Registre du Commerce et des Sociétés, au Répertoire des Métiers.
- www.pagesjaunes.fr
- www.euridile.inpi.fr accès payant aux comptes annuels, actes et statuts
- www.europages.com permet de rechercher les coordonnées d'un fournisseur de produits ou d'un prestataire de services en Europe

Pour des recherches d'entreprises bretonnes sur Internet :

- L'annuaire des **cabinets conseil de Bretagne** réalisé par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie sur www.cabinetsconseil.com
- Un annuaire de plus de 300 entreprises implantées sur les sites de **Rennes Atalante** sur www.rennes-atalante.fr
- L'annuaire de la MEITO - **Mission pour l'Electronique, l'Informatique, et les Télécommunications de l'Ouest**- sur www.meito.com
- COTRAITEL présente les entreprises de **sous-traitance industrielle** de 7 régions, dont la Bretagne, sur www.cotraitel.com
- L'ADPE fédère des professionnels du **Pays de Redon et de Vilaine** : www.adpe.net
- La liste des **maires d'Ille-et-Vilaine** est consultable sur le site de la Préfecture www.bretagne.pref.gouv.fr

Les manifestations professionnelles

En rencontrant des fournisseurs, clients ou partenaires potentiels dans le cadre d'un salon professionnel, un créateur d'entreprise peut sentir le climat, l'ambiance d'une profession, les tendances du marché. Il peut également repérer des concurrents.

Les guides de **salons** consultables à la CCI Rennes Bretagne :

- Le guide des **salons de la Bretagne et Pays de la Loire**. Ce guide est réalisé chaque année par le Service Information Economique de la CCI Rennes Bretagne. Trois index permettent de retrouver les salons par date, par lieu, par thème (30 € TTC – 33 € franco de port)
- Le guide des **salons en France**
- Le guide des **salons étrangers**

Sur Internet :

- www.rennes.cci.fr : les salons des 6 prochains mois sont visibles à partir de la rubrique agenda
- www.salonsparis.ccip.fr : consultation du calendrier des foires et salons à Paris
- www.salonseurope.ccip.fr consultation du calendrier des foires et salons en Europe
- www.foiresetsalons.pme.gouv.fr
- www.salons-online.com

La consultation des sites Internet de salons permet de repérer les exposants présents.

Une liste des **marchés et des foires d'Ille-et-Vilaine** est diffusée par la Préfecture. Elle est consultable à la CCI.

Les statistiques officielles

Les statistiques officielles comportent des chiffres et des analyses sur les secteurs d'activités. Il se peut toutefois qu'une nouvelle activité soit mal cernée par la classification officielle.

Quelques exemples d'informations disponibles :

- Information sur **la population, l'emploi, les branches d'activité, les conditions de vie, les salaires** pour la France et ses régions,... : INSEE – Institut national de la statistique et des études économiques sur www.insee.fr
La base **ODIL - Outil d'aide au Diagnostic d'Implantation Locale** – est consultable sur <http://creation-entreprise.insee.fr> : élaborée par l'INSEE, elle permet de caractériser, sur une zone géographique choisie, les établissements d'un secteur d'activité et la clientèle potentielle.
Le site www.statistiques-locales.insee.fr propose des données statistiques détaillées par commune.
- Information sur les **secteurs industriels** : Sessi, Service statistique de la direction générale de l'industrie, des technologies, de l'information et des postes sur www.industrie.gouv.fr/sessi
- Information sur le secteur santé : <http://www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr> rubrique « Publications et documentation »

Les cabinets d'études proposant des études sectorielles

Des cabinets d'études spécialisés proposent des études de marchés ou études sectorielles fournissant **des informations générales sur un marché** : tendances, consommation, principaux acteurs, etc... Ces documents sont en général assez onéreux.

Mémo – Les études Xerfi

La CCI Rennes Bretagne est abonnée à la collection « **Secteurs 700 France** ». Celle-ci est composée de **400 études sectorielles** de 50 à 100 pages. Quelques études internationales sont également accessibles.

Les secteurs couverts :

- | | | | |
|----------------------------|--|---|----------------------------|
| - Agriculture | - Machines, équipements, | - Traitement de l'eau | - Activités immobilières |
| - Agroalimentaire | - Bureautique, informatique, | - Construction | - Location sans opérateur |
| - Textile | - Equipements et appareils électriques | - Distribution et réparation automobile | - Services informatiques |
| - Habillement | - Equipements radios, téléés | - Commerce de gros | - Services aux entreprises |
| - Cuir et chaussures | - Instruments, optique, montres | - Commerce de détail | - Formation |
| - Travail du bois | - Automobile | - Hôtels et restaurants | - Services de santé |
| - Papier et carton | - Matériel de transport | - Transports terrestres | - Gestion eaux, déchets |
| - Edition, Imprimerie | - Meubles et industries diverses | - Services auxiliaires des transports | - Culture, sport, loisirs |
| - Raffinage, nucléaire | - Eau, gaz et électricité | - Postes et télécoms | - Services personnels |
| - Chimie, | | - Intermédiation financière | |
| - Plastiques, caoutchoucs, | | - Assurances | |
| - Produits minéraux, | | | |
| - Métallurgie, | | | |
| - Travail des métaux | | | |

Chaque étude comprend 7 grands axes :

- L'essentiel : synthèse et conclusions stratégiques
- L'activité du secteur : les règles du jeu, le champ statistique, les caractéristiques techniques et économiques, les principaux débouchés
- Les perspectives du marché : l'analyse de la demande et de l'offre
- Le commerce extérieur : comparaisons internationales, exportations et importations
- La structure de la concurrence
- Les marges et résultats des acteurs
- Les sources d'informations et index des sociétés

Les objectifs :

- Evaluer les perspectives d'un marché
- Identifier les leaders du secteur
- Détecter des zones d'exportation
- Connaître les perspectives d'un secteur

Accès : consultable en ligne à la CCI Rennes Bretagne (ces études ne sont ni imprimables, ni téléchargeables)

Quelques sites proposant des études :

- www.plusdetudes.com
- www.eurostaf.fr
- www.dafsa.fr
- www.bipe.com
- www.oseo.fr
- www.creatests.com
- www.tns-sofres.com
- www.ipsos.fr
- www.csa-tmo.fr
- www.lh2.fr
- www.bva.fr
- www.secodip.fr

Quelques sites Internet proposent des études par filière professionnelle pour la Bretagne :

- www.banque-france.fr/fr/stat_conjoncture/conjonc/bretagne.htm propose une note de conjoncture mensuelle sur **l'activité économique régionale** par filière
- www.bretagne.drirc.gouv.fr propose des études sur des **filières industrielles**. Exemple : Audit de la filière Mécanique bretonne, note sur les technologies de l'information en Bretagne, etc.
- www.bretagne-environnement.org propose les chiffres-clés de **l'environnement** en Bretagne
- www.bretagne.fr : le site de la Région Bretagne donne accès aux études du **Conseil économique et social** régional. Exemples : l'économie sociale, l'impact en Bretagne des nouvelles demandes touristiques, ...
- www.bretagne35.com : le Comité du Tourisme de Haute-Bretagne Ille-et-Vilaine propose sur son site « un espace professionnel » sur lequel vous pouvez consulter **les chiffres clés du tourisme** dans le département
- <http://observatoire.tourismebretagne.com> propose des informations statistiques sur le tourisme en Bretagne
- www.gref-bretagne.com : dans le cadre de sa mission d'analyse de l'emploi et de la formation, le Gref-Bretagne réalise des **diagnostics par secteur d'activité** en concertation avec les représentants de la branche professionnelle. Les secteurs étudiés à ce jour sont les carrières et matériaux de construction, l'industrie Hôtelière, les industries de la métallurgie, la propreté, le secteur sanitaire et social, les technologies de l'information et de la communication
- <http://www.cellule-eco-bretagne.asso.fr> : la cellule économique de Bretagne propose sur son site de nombreuses informations sur la filière **construction** : études économiques, note de conjoncture, permis de construire,...
- www.marsouin.org : M@rsouin est un groupe scientifique qui effectue des recherches en sciences humaines et sociales sur les usages des **technologies de l'information**. Il publie des études sur les pratiques et usages d'Internet en Bretagne

Des données pour mieux connaître l'Ille-et-Vilaine et la Bretagne

- <http://pays.region-bretagne.fr> : ce site informe sur **les 21 pays bretons** et conseils de développement et expose les grandes lignes de la politique territoriale du Conseil régional.

Les chartes d'urbanisme commercial des pays peuvent être consultées sur www.rennes.cci.fr/fr/charte-urbanisme-commercial.aspx

La rubrique « connaître l'économie locale » du site de la CCI Rennes Bretagne www.rennes.cci.fr propose **des chiffres-clés par pays**

- www.insee.fr/fr/regions/bretagne : ce portail de l'Insee propose de nombreuses études sur **l'économie de la région Bretagne**
- www.sdtefp-bretagne.travail.gouv.fr propose des chiffres-clés sur **l'emploi salarié en Bretagne**, le nombre d'établissements selon la taille, les effectifs salariés,...
- www.audiar.org – Le site de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise propose de nombreuses informations sur **l'économie, l'emploi, la démographie des communes** de Rennes Métropole et des quartiers de la ville de Rennes
- <http://www.enroute.ouest.equipement.gouv.fr> : les trafics sur les roades nord et sud de Rennes ainsi que **pour le département** sont consultables sur la rubrique « entretien et exploitation du réseau »

Des informations sur les marchés à l'international

UBIFRANCE est l'Agence française pour le développement international des entreprises. Les **Missions économiques** composent le réseau international du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie.

UBIFRANCE et les Missions économiques proposent sur les sites www.ubifrance.fr et www.missioneco.org des produits d'information et de veille dédiés au commerce international : études de marché, répertoires d'entreprises, etc,... pour divers secteurs dans tous les pays.

Des informations **statistiques sur le commerce extérieur** de la France sont publiées par la direction générale des douanes et droits indirects :

- http://lekiosque.finances.gouv.fr/APPCHIFFRE/Portail_default.asp
- www.douane.gouv.fr

Le **carnet d'adresses de l'exportateur**, consultable à la CCI, vous permet de retrouver les coordonnées des missions économiques, des chambres de commerce étrangères, des ambassades, etc.

Des informations sur la consommation

Il s'agit de collecter des données sur le volume de la consommation et le taux d'équipement des populations, des comportements, attitudes et motivations des clients potentiels.

Les informations recueillies doivent servir d'une part, à mesurer l'importance chiffrée du marché ciblé, à connaître son état actuel par rapport à sa courbe de vie (lancement, développement, maturité, déclin) et d'autre part à analyser le processus d'achat afin d'adapter le produit ou service aux attentes des futurs clients.

- L'**Insee** réalise des enquêtes sur **la consommation et l'équipement des ménages**. Ces publications sont mises en ligne sur son site www.insee.fr
- Le **Credoc**, Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie, a mis en place un dispositif permanent d'**enquêtes sur les modes de vie**, opinions et aspirations des Français. Cet organisme d'études et de recherche produit des analyses synthétiques sur la société française qui sont rendues publiques. Ces travaux étudient notamment la consommation et la dynamique des marchés. Certaines publications sont consultables sur son site www.credoc.fr
- L'**ACFCI** (Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie) fournit les Indices de **disparité des dépenses de consommation** (IDC). Les IDC ont pour objectif de mesurer les dépenses des ménages en un point quelconque du territoire national et d'apprécier ainsi les disparités ou particularismes de consommation locaux et sociologiques. Ces indices sont consultables à la CCI.
- Les **dépenses de consommation des ménages**. Ce document a pour objet de fournir, à partir du document de l'Insee "La consommation des ménages", les dépenses commercialisables des ménages, produit par produit, selon la nomenclature ACFCI/IDC. Il est consultable à la CCI ainsi qu'une synthèse sur : www.acfci.cci.fr/commerce/documents/RECAPITULATIF_DEPENSES2007.pdf
- Le **Cetelem** publie chaque année une étude sur la consommation des ménages (meuble, électroménager, bricolage, automobile, sport, micro-informatique...) www.observateur-cetelem.com
- L'œil Laser est une lettre mensuelle du groupe Galeries Lafayette d'observation **des tendances de consommation**. Elle repère les signes qui accompagnent la mutation de notre société : initiatives originales du monde commerçant, nouveaux comportements, nouvelles valeurs, ruptures de codes et de discours : www.oeil-laser.com

Les marques et brevets

L'INPI – Institut National de la Propriété Industrielle – propose sur Internet des sites de recherche de brevets : <http://fr.espacenet.com> et de marques : www.icimarques.com

La bibliothèque de la délégation régionale au 15 rue du Chêne Germain à Cesson Sévigné propose des outils de recherche de brevets et de marques.

L'ensemble des bases de données de l'INPI relatives aux brevets, marques, dessins et modèles sont accessibles gratuitement sur www.inpi.fr

Sur Internet

Internet est une source incontournable qui vous permet de **repérer des sites professionnels** et grand public consacrés à un secteur d'activité et d'**organiser votre veille informative**.

A la médiathèque de votre Chambre de Commerce et d'Industrie

Du **lundi au vendredi, de 13h30 à 17h30**, le service Information Economique de la CCI Rennes Bretagne vous accueille au sein de sa médiathèque.

Tél : 02 99 33 66 66

Sur place, vous pouvez consulter les ressources d'information disponibles qui vous apporteront des informations dans les domaines suivants :

- le **fonds documentaires** : annuaires, fiches sectorielles, revues professionnelles, ouvrages, guides de salons, etc.
- les **bases de données sur les marchés et les entreprises** à partir de notre espace multimédia : Xerfi, Kompass

Des documents peuvent être achetés sur place. Retrouvez ces titres en consultant notre **rubrique "Services en ligne / Librairie économique"** disponible sur le site www.rennes.cci.fr

Le Service Information Economique vous conseille dans vos recherches documentaires. Face à l'abondance des sources et documents, gagnez du temps et faites appel à notre expertise. Au cours d'un rendez-vous personnalisé, nous pourrons échanger sur votre projet et préciser vos attentes. Nos experts pourront ainsi mettre très rapidement à votre disposition une information ciblée.

- **Enrichissez votre étude de marché :**

Nos conseillers Information Economique apportent au porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise un accompagnement personnalisé dans son approche du marché. Ils vous aident à rechercher un ensemble d'informations complémentaires sur un marché, sur ses concurrents :

- Une liste de concurrents ou prospects
- Une analyse statistique de la concurrence
- Des études sur votre secteur
- Des articles issus de la presse professionnelle

Cette prestation vous sera proposée sous réserve que le Service Information Economique dispose d'informations documentaires suffisantes pour la réalisation de votre étude de marché sur devis.

- **Elaborez vos fichiers clients**

Réalisez des opérations commerciales efficaces en utilisant le fichier de 1,7 million d'entreprises des Chambres de Commerce et d'Industrie. Nos conseillers vous aident à identifier votre coeur de cible et vous proposent un devis gratuit. Nos fichiers sont disponibles sur support électronique (fichier excel), support papier ou étiquettes autocollantes.

Quelques recommandations au sujet de l'étude de marché :

- **Tout part de là !** (les objectifs en termes de chiffre d'affaires, de montée en puissance de l'activité, les moyens à mettre en place, les comptes prévisionnels, l'organisation pratique, la politique commerciale...)
- **Consacrez-y le temps nécessaire** (le business plan découle de l'étude de marché et le choix de la structure juridique n'est qu'un habillage... le nerf de la guerre ce sont les clients !)
- Optez pour deux approches : **la recherche documentaire et les contacts directs sur le terrain**
- **Interrogez** le plus possible d'**experts de votre secteur d'activité** avant de vous lancer
- **Rencontrez des créateurs** ou rejoignez un club de créateurs
- **Faites-vous accompagner** par les réseaux comme Entreprendre en France. N'hésitez pas à suivre des formations et/ou à faire appel à une junior entreprise (Association d'étudiants).
- **Restez objectif ! Modifiez ou retardez votre projet si besoin**, adaptez-le aux résultats de l'étude.

Pour aller plus loin

- Retrouvez des **conseils méthodologiques** :
 - sur le site de la CCI : www.rennes.cci.fr rubrique « créer son entreprise »
 - sur le site de l'APCE : www.apce.com rubrique « créateur > toutes les étapes »
- Consultez à la médiathèque de la CCI Rennes Bretagne l'**ouvrage « Réalisez votre étude de marché »** de l'APCE
- Accédez aux **aides à la recherche documentaire** à la CCI Rennes Bretagne :
 - pour **bénéficier de conseils pour votre étude de marché** et demander une recherche documentaire : Gilles Keromnès - Tél : 02 99 33 66 84
 - gkeromnes@rennes.cci.fr
 - pour **obtenir des fichiers d'entreprises** : Jean-Paul Saillard - Tél 02 99 33 66 20
 - jpsaillard@rennes.cci.fr
 - pour **découvrir les ressources documentaires** accessibles à la CCI Rennes Bretagne : Gilles Keromnès - Tél : 02 99 33 66 84 - gkeromnes@rennes.cci.fr
 -
- Consultez **la sélection de sources d'informations** présentée dans ce guide à partir de nos espaces de veille : www.netvibes.com/infoplus ; www.netvibes.com/veilleouest ; www.rennes.cci.fr/fr/veille-web.aspx
- Participez à nos **réunions d'information gratuites sur la création et la reprise d'entreprise**. Des professionnels vous y présenteront les démarches et les informations à connaître pour augmenter vos chances de réussite.
- Téléchargez un **dossier type de plan d'affaires** pour préparer et présenter votre projet d'entreprise : <http://www.rennes.cci.fr/fr/creer-son-entreprise.aspx>
- Pour vous aider dans votre réflexion, faites-vous **accompagner par des conseillers** à la création ou reprise d'entreprise : « **Espace Entreprendre en France avec les CCI** »
Tél : 02 99 33 66 66

